

Syndicat Mixte du Pays Vallée du Loir**Extrait du registre des délibérations**

Date de la convocation : 11 mai 2017
Nombre de membres 45
Présents : 32 – Pouvoirs 9
Votants : 41

Vote : 41
Pour : 41
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 19/05/2017
et publication du 23/05/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 18 mai à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (32) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Gwénaél de SAGAZAN, Dominique DUCHÈNE, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Dominique LENOIR, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Carine MENAGE, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET, Jean-Louis YVERNAULT.

Pouvoirs (9) :

Georges BITOT à Laurent HUBERT, Gérard BLANCHET à Pierre BIHOREAU, Xavier GAYAT à Jean-François COINTRE, Nadine GRELET-CERTENAIS à Guy-Michel CHAUVEAU, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Christian JARIES à Ghislaine SOYER, Daniel LEGEAY à Gérard CROISEAU, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Denis TURIN à Dominique DUCHÈNE.

D05-18-05-2017 Appel à projets associations patrimoniales

La commission culture et patrimoine réunie le 16 mai a émis un avis favorable au dossier présenté par l'association « Les amis de l'église Saint Martin de Lhomme » dans le cadre de l'appel à projet annuel. Le projet global porte sur la restauration de 3 grands tableaux d'autels, dont 2 sont inscrits au titre des monuments historiques. L'association a sollicité plusieurs subventions et a lancé une campagne de financement avec la Fondation du Patrimoine.

Le projet subventionnable par le PETR porte sur la restauration du tableau non protégé et la création d'une exposition photographique.

Montant total du projet : 9 224,14€

Subvention sollicitée : 4 612,07€

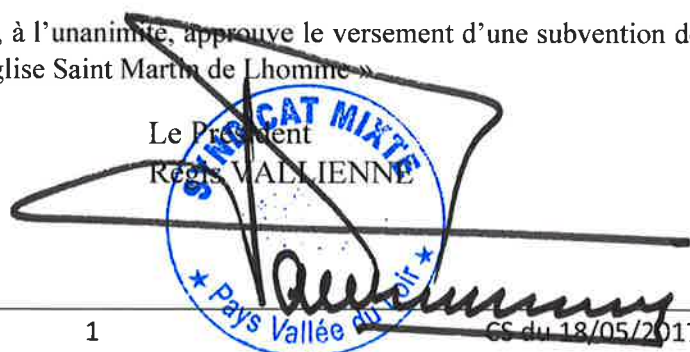
Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention de 4 612,07€ à l'association « Les amis de l'église Saint Martin de Lhomme ».

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



★ Pays Vallée du Loir ★

CS du 18/05/2017